



BILLET

Retour vers le futur

Pour certaines personnes, l'année 2015 sera toujours synonyme du futur. Dans la deuxième partie de la saga *Retour vers le futur*, le 21 octobre prochain est la date vers laquelle Marty McFly, joué par Michael J. Fox, voyage dans le temps pour régler un problème de son fils. Se projetant 30 ans dans l'avenir, les auteurs ont réussi à prévoir certains éléments de notre vie actuelle, dont la télévision multi-écrans, mais d'autres peut-être moins : c'était quand la dernière fois que vous avez utilisé le télécopieur? Vu l'impossibilité de prédire le futur avec exactitude, les créateurs ont opté pour une vision plutôt utopique de 2015.

Trente ans, c'est une période de temps qui m'interpelle. Étant donné que je suis à la fin de la trentaine, il s'agit d'un intervalle à la fin duquel je serai probablement à la retraite. Mais même en suivant les conseils sur l'importance de l'épargne-retraite dès le moment que l'on commence à travailler, il demeure difficile d'imaginer comment sera cette période de la vie. De plus, on fera peut-être preuve d'un excès d'optimisme.

Car l'épargne ne sert pas uniquement à combler les désirs de voyager et de gâter les petits-enfants. Il faut aussi être en mesure de couvrir d'éventuels besoins médicaux et d'autres imprévus. Le tout pendant une période qui s'annonce de plus en plus longue. Les participants aux régimes de

retraite ont certainement besoin d'un coup de main pour faire des prévisions quant aux sommes nécessaires. Serait-il mieux de les libérer le plus possible de cette responsabilité?

La transition des prestations déterminées (PD) aux cotisations déterminées (CD) se fait dans une optique de meilleure gestion des risques pour le promoteur du régime. Les crises économiques du début du XXI^e siècle ont certes favorisé le modèle de vouloir connaître dès maintenant le coût des paiements, plutôt que de se réveiller en 2045 avec des prestations importantes à verser et un régime insolvable. Mais se soucier de la sécurité financière, n'est-ce pas aussi vouloir éviter que le participant se retrouve dans trois décennies avec un manque à gagner considérable?

Heureusement, on observe un nombre croissant de promoteurs de régimes CD qui s'intéressent à l'étape du décaissement. Comme le rendement du régime pendant la retraite est un élément clé des revenus, il s'agit effectivement d'une tendance intéressante. Et la phase d'accumulation? Le travail de sensibilisation et d'éducation doit certes continuer, mais les automatismes, comme pour l'adhésion, devraient être plus généralisés pour s'assurer de la participation du plus grand pourcentage des effectifs. On voudrait aussi s'assurer que

ceux-ci tirent le maximum de profit des cotisations de contrepartie du promoteur. Quant aux placements, les fonds à date cible deviennent populaires, certes. Mais le moment serait-il venu d'offrir des options par défaut qui permettent d'accumuler des revenus maximaux pour la retraite?

Personne ne s'attend à un retour à l'âge d'or des régimes PD; le contexte économique et boursier ne s'y prête pas. Or, malgré les questions qui existent, notamment quant à la responsabilité fiduciaire, l'évolution future des régimes CD va peut-être passer par une plus grande implication des promoteurs – et d'autres acteurs du secteur – dans le processus décisionnel des participants. Certains semblent avoir déjà emboité le pas. Ainsi, on peut offrir de meilleurs produits à ceux qui sont plus susceptibles de rêver de voitures volantes que de s'impliquer davantage dans leur épargne-retraite. En attendant, bien sûr, qu'il ne soit possible de rectifier son solde grâce à un voyage dans le temps!

Cet automne, *Avantages* vous convie à trois colloques : sur la santé mentale ainsi que sur les régimes CD et PD. Pour obtenir plus de renseignements, rendez-vous à avantages.ca/conferences. ■

Simeon Goldstein
Rédacteur en chef

simeon.goldstein@avantages.rogers.com

Une approche rigoureuse en matière d'investissement durable



ADDENDA

addenda-capital.com

Gestion de placements

CAPITAL